

Homophobie – regards croisés pour une prévention à l'école



Elisabeth Thorens-Gaud

Dr. Olivier Dupperex

Pouvez-vous nous expliquer avec quelle approche les cantons de Vaud et de Genève ont décidé de s'attaquer au problème de l'homophobie ?

Des personnes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres -LGBT- ont mené des actions de sensibilisation via des milieux associatifs: Premières Assises contre l'homophobie à Genève en 2009, Journées PREOS à Lausanne en 2011. Elles ont posé les premiers jalons pour faire reculer les violences homophobes.

Déterminés à lutter contre cette discrimination qui a de graves conséquences sur la santé des adolescent-e-s, les magistrats en charge de l'école des cantons de Genève, Charles Beer, et de Vaud, Anne-Catherine Lyon, ont engagé en octobre 2010 une Attachée aux questions d'homophobie et de diversité pour mettre en place de manière concertée un dispositif de prévention dans les écoles des deux cantons.

L'école a le devoir d'offrir un environnement sain dans lequel tous les élèves peuvent s'épanouir et se consacrer aux apprentissages. Mais les manifestations d'homophobie basées surtout sur l'apparence sont fréquentes: rejet, stigmatisation, exclusion, agression verbale ou physique. De plus, les a priori hétérosexistes qui prédominent et la méconnaissance de la réalité homosexuelle aggravent le sentiment d'isolement que vivent les jeunes LGBT ou en questionnement. Beaucoup de personnes se sentent mal à l'aise, ne savent pas comment en parler. C'est très difficile à vivre pour ces jeunes.

En quoi considérez-vous que la lutte contre l'homophobie constitue un enjeu de santé publique ?

Diverses études ont clairement démontré que les jeunes LGBT, par rapport aux jeunes hétérosexuels, ont un risque de suicide multiplié par cinq, d'état dépressif par deux. Ils ont aussi un risque plus élevé de dépendance aux substances psychotropes et de maladies sexuellement transmissibles. Comme 5 à 10% de la population est LGBT, cela touche environ 1 à 2 élèves par classe. En plus, le harcèlement touche aussi les autres jeunes: un garçon sur 12 et une fille sur 10 ne se sentent pas acceptés par leurs camarades à cause de leur physique (données vaudoises de l'étude HBSC 2010). Cela peut contribuer au décrochage scolaire.

Quels sont les contextes d'intervention favorables pour prévenir le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ?

Premièrement, il faut déjà répondre aux besoins de ceux et celles qui ne vont pas bien. Ils doivent avoir accès à des soutiens appropriés par les professionnels spécialisés de l'école: infirmières et médecins scolaires, psychologues, médiateurs... Il est par conséquent nécessaire de former ces personnes pour qu'elles se sentent à l'aise et puissent les orienter correctement vers des ressources en dehors de l'école.

Deuxièmement, il faut pouvoir détecter les situations problématiques que vivent certains élèves à l'école afin de pouvoir intervenir précocement et mettre fin au harcèlement qu'ils subissent (prévention secondaire).

Troisièmement, il est indispensable de travailler sur les représentations des adultes de l'école et des élèves sur les questions de genre et d'orientation sexuelle, en poursuivant et renforçant le travail sur le climat scolaire, en particulier sur les aspects de non discrimination. Ce travail-là aura des bénéfices sur la santé et le parcours pédagogique. Il s'agit en effet d'une situation de type win-win, documentée mais pas encore complètement comprise et mise en pratique dans les écoles. La passivité des adultes est toxique: c'est une cause importante de la souffrance des élèves harcelés. Les règlements et chartes qui cadrent la vie scolaire sont des outils essentiels et faciles à mettre en place. En y nommant spécifiquement les minorités LGBT, on permet aux adultes de l'école de se positionner et d'intervenir contre ces discriminations.

Vos démarches semblent puiser leurs racines dans une approche de type santé communautaire. Comment cela se traduit-il sur le terrain ?

Dans le cadre général de notre activité en milieu scolaire, on est passé d'un modèle d'éducation à la santé à un modèle de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire. Celui-ci s'appuie sur la charte d'Ottawa et les principes de l'approche en santé communautaire mais aussi sur les meilleures preuves disponibles (evidence based). Dans le cadre du programme de prévention de l'homophobie en milieu scolaire, nous travaillons conjointement avec les associations des milieux concernés dans chaque canton, pour

faire évoluer les mentalités et le contexte de vie des élèves, sans être dans du militantisme. Le processus vise bien à monter en compétences les adultes qui sont au quotidien avec les élèves, pour qu'ils puissent développer une attitude bienveillante. On y retrouve là les notions de participation et d'empowerment.

Cette initiative des cantons de Vaud et de Genève est-elle appelée, selon vous, à s'étendre ailleurs en Suisse ?

C'est possible. Il faut pour cela une volonté politique d'en faire une priorité et d'octroyer des moyens et des compétences pour le réaliser. La mise en oeuvre variera inévitablement d'un canton à l'autre en fonction de l'organisation de la santé scolaire et de la sensibilité dans la mise en oeuvre des plans d'études intercantonaux.

Die ersten Sensibilisierungsaktionen gegen homophobe Gewalt wurden im 2009 von Lesben, Homosexuellen, Bisexuellen und Transsexuellen LHBT in Genf und in Lausanne (PREOS Tagung 2011) durchgeführt. Überzeugt, dass gegen diese Art der Diskriminierung bekämpft werden muss, haben die Schulbehörden von Genf und Waadt entschieden, einen gemeinsamen Präventionsplan in den Schulen zu erarbeiten. Studien haben gezeigt, dass junge LHBT ein höheres Suizid- und Depressionsrisiko aufweisen und dass sie auch mehr belastet werden als heterosexuelle Jugendliche. Diverse Interventionen in der Schule führen zu Prävention von Feindseligkeit gegenüber jungen LHBT: spezialisierte Anlaufstelle, frühzeitige Erkennung von problematischen Situationen, Verstärkung der Arbeit gegen Diskriminierung usw.

Elisabeth Thorens-Gaud

Attachée aux questions d'homophobie et de diversité pour les cantons de VD et de GE
elisabeth.thorens-gaud@vd.ch

Dr Olivier Dupperex

Responsable de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, Vaud,
olivier.dupperex@avasad.ch

AVASAD, 1014 Lausanne
www.vd.ch/unite-psps